

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 545

DE LYON

Lundi 12 Décembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

ANNONCES 5 cent le No ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella 5 cent le No ABONNEMENTS. 5 cent le No

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{rs} & 16 DE CHAQUE MOIS

FAITS DU JOUR

La mort de M. Syveton continue à soulever de nombreux commentaires. La presse officielle voudrait faire croire à un suicide.

La session parlementaire sera close prochainement le 24 décembre, et cela pour assurer au gouvernement de M. Combes quelques semaines de plus d'existence.

Aujourd'hui a eu lieu la nomination des députés pour l'élection sénatoriale de la Seine.

Une affaire d'empoisonnement a été découverte à Marseille, où elle produit une grosse émotion.

Le corps du président Krüger a été reçu avec solennité dans son ancienne capitale, à Prétoria.

Rien de nouveau en Extrême-Orient, où les opérations semblent subir un temps d'arrêt.

L'Apothéose de la Délation

L'honnêteté a été battue hier à la Chambre par onze voix de majorité. Ce résultat est plus affligeant qu'étonnant. Le débat portait moins sur une question politique que sur une question de principe. Que veut-on que le Bloc y connaisse ? On ne peut même pas attribuer ce vote au hasard de l'improvisation. Il est l'expression réfléchie de la mentalité radicale et socialiste. Depuis vingt-quatre heures que le ministère, sauvé, par deux voix, puis en minorité par vingt voix, restait en danger, les consciences avaient eu le temps de se scruter. Il y en a deux cent quatre-vingt-neuf qui l'ont employé à capituler ; ainsi la nature les dispose. Dans cette majorité marquée pour l'histoire, on trouve père et mère, et sans surprise aucune, les noms de sept ministères, des révolutionnaires, et tous les députés dont la seule conviction est la fidélité au pouvoir.

Pourquoi M. Jaurès n'y est-il pas, et serait-ce la un reste de panache qu'il rapporte de son voyage ? En tous cas, M. Sarrien et M. Etienne y sont et, si on les savait sans courage, on leur croyait un peu plus de sens des responsabilités politiques.

La question avait été posée avec une parfaite netteté par l'émouvant et énergique discours de M. Ribot, puis par le réquisitoire incisif de M. Millerand. Il est établi que dans ses circulaires comme dans ses explications verbales, M. Combes a consacré l'existence d'une sorte d'espionnage officiel. Si c'est le droit du gouvernement de se renseigner sur les fonctionnaires de tous ordres et sur les candidats aux fonctions publiques, jamais ministère ne s'est abaissé aux pratiques mises en honneur aujourd'hui.

Chaque commune possède un dénonciateur public ; chaque cité était affublée d'un surveillant ; chaque citoyen est menacé dans ses intérêts, dans sa tranquillité et dans son honneur par des symphonies de sous-préfecture ; les professeurs, les magistrats et les officiers qui se sentent en goût de délation sont orléans d'ailer porter leur dévouement au confident que M. Combes proclame « normalement et légalement désigné » pour ce régnant office. Voilà l'intra-surable théorie ou plutôt l'idéologie, et dont l'éloquent orateur de la Chambre a fait justice. Ce qui s'imposait, c'était un vote de la Chambre supprimant ses fonctionnaires qui, sous le titre de délégués, de correspondants et autres, font métier d'espionnage avec garantie du gouvernement ; c'était une déclaration réprobatrice sans délai ces pratiques abjectes et restituant la liberté dans nos mœurs politiques.

Il y avait unanimité parmi les honnêtes gens sans distinction de parti. M. Millerand parlait comme M. Ribot, M. Gauther (de Clagny) comme M. Georges Leguay ; il ne s'agissait plus de politique, mais de justice et de propriété.

Ces sont là des mots où le Bloc n'en tend rien. La majorité ignore ce qui est abominable et déshonorant ; elle ne connaît que ce qui est avantageux. La présence de M. Combes au pouvoir lui est un « bénéfice » incontestable, elle le garde de parti pris, et cette tendresse pour ses intérêts personnels est même le seul principe qu'on lui connaisse. On ne s'expliquerait pas autrement qu'elle ait maintenu hier au banc du gouvernement des hommes qui avaient été exécutés de main de maître, aux applaudissements de la plus grande partie de la Chambre, et qu'on n'en donne pas, aux applaudissements de l'immense majorité du pays.

Ce n'est assurément pas la dialectique du président du Conseil qui aurait suffi à transporter le vote : M. Combes a ergoté avec la bassesse qui lui est naturelle sur l'existence des délégués et leur destination ; il a lu à la tribune quelques lettres de préfets en mal d'avancement ; il a cherché des précédents. Et s'il a pu prouver sans peine ce qu'on lui avait accordé par avance, l'existence fréquente de correspondants administratifs, il n'a jamais pu trouver de précédent à la condamnation des règles du bon

espionnage qu'il a faite, à l'organisation occulte, mais consciencieuse et voulue, d'une bande de dénonciateurs départementaux. Il a pu y avoir de tous temps des correspondants administratifs, comme il y a eu de tous temps des ministères.

Mais les premiers sont à la mesure des seconds. Tant vaut le gouvernement, tant valent ses confidentiels, et c'est pourquoi les confidentiels d'aujourd'hui sont au-dessous de rien. Là-dessus, M. Combes ne pouvait rien répondre, à moins de faire en son nom et au nom de ses collègues un aveu d'ignominie que sa conscience lui conseillait peut-être, mais que ses intérêts lui défendent. Il a préféré se tourner, mélodramatique, vers les fameux groupes et crier à ses caporaux avec l'outrecuidance que des mois de tyrannie lui donnent, qu'il fallait sauver en lui la République.

Voilà le mot qu'il faut relever. La République de M. Combes ! C'est un simulacre qui n'a rien de commun avec la chose ; c'est un système qui fait de la République, selon le mot de M. Millierand, quelque chose d'odieux et d'inhabitable.

En dépit de misérables victoires, le gouvernement demeure marqué d'une tare indélébile. Elle ne cessera pas d'éclater à tous les yeux. Derrière M. Combes, nous ne nous fatiguerons pas de voir et de dénoncer M. Mollin ou M. Vadebecq, derrière M. Vallé le juge Bernardin, derrière M. Chaumié, le professeur Crescent. Qui dit politique du Bloc, dit aujourd'hui moucharqade. Et il en sera de même tant que justice ne sera pas faite. Deux cent quatre-vingt-neuf radicaux et socialistes ont beau applaudir ; à leur aise ! cela les classe.

Mais le ministère, absous avant-hier à deux voix, hier à onze dont sept de ministères, environné d'un mépris qui croît, demeure ce que je ne sais quel dont paraît M. Ribot et qui n'a plus de nom dans la langue parlementaire. N'importe quel autre gouvernement se serait retiré : lui, il reste parce qu'il a sur la dignité comme sur la délation une doctrine spéciale. « Tout est sauvé hors l'honneur. » Telle est sa maxime, fort digne des amis, des défenseurs et des obligés de Vadebecq. Mais il serait étonnant qu'elle réussît longtemps dans un pays comme le nôtre.

NOTES POLITIQUES

A LA CRAVACHE

M. Combes a terminé son discours d'hier par des menaces. « Je fais appel à la justice de la Chambre, a-t-il dit ; si elle me fait défaut, j'en appellerai à la justice du pays. » Autrement dit : « Je flaquai les députés à la porte et je ferai de nouvelles élections à ma manière. »

« A la bonne heure ! Voilà qui est parler... à des domestiques. »

M. Combes traite comme il convient sa majorité servile. On dit qu'il a paie. En tous cas, si l'attaque au moins avec des rubans. Il a donc le droit d'être obéi.

Devant ceux qui sont restés indépendants il brandit le spectre de la dissolution et fait entrevoir l'éventualité de nouvelles élections sous la pression gouvernementale.

Il faut que les députés marchent, par la faveur ou par la terreur. Il y avait bien quelques rosses qui refusaient d'avancer ou de sauter l'obstacle de la délation, un peu dur à franchir. M. Combes a eu recours à la cravache et à l'éperon, et les pauvres bêtes du troupeau parlementaire ont été obligées de sauter.

Voua un ministre à poigne. Celui-là ne craint pas qu'on crie à l'arrestation, à la dictature, au pouvoir personnel. « Votez ! » commande-t-il impérieusement.

M. Combes a-t-il besoin de donner de raisons, d'explications. On peut le convaincre d'arbitraire, de népotisme, de tortuosité ; démontrer clair comme le jour qu'il ment, qu'il viole les lois de la probité et de l'honneur ; que ses actes compromettent la République. Peine inutile : l'assiette au beurre d'abord, la patée ministérielle avant tout !

Cet homme peut désormais faire tout ce qu'il veut, et il aurait bien tort de se gêner.

Allez-y, petite peur, foudroyez les hésitants et les timides ; s'ils ne vous donnent pas leurs bulletins blancs, mettez-les au pain sec et à l'eau, au cachot même et privez-les de leurs gages.

Un roi ou un empereur qui agirait de la sorte verrait sa dynastie s'érouler dans l'indignation publique ; un despote asiatique ou africain s'exposerait à une rébellion de son clan. Mais, en France, « dans une démocratie éгалitaire et libre », il est permis à un ministre de se transformer en autocrate, pourvu qu'il crie : « A bas la calotte ! »

Et on nous traite ensuite de « césariens ! » — E. M.

LA SITUATION POLITIQUE

UN ARTICLE DE M. DE LANESSAN

M. de Lanessan cherche les raisons qui ont dicté vendredi dernier la conduite de la majorité ministérielle et voici le résultat de ses investigations psychologiques :

Pour être député et membre d'un bloc, on n'en est pas moins homme et, partant, animé de l'égoïsme commun à tous les hommes. Or, la première préoccupation d'un député égoïste n'est-elle pas d'assurer sa réélection ? Pour y parvenir, n'est-il pas évident que la première condition est de se faire beaucoup d'amis et, si l'on peut avoir pour amis tous les délégués de sa circonscription, on disposera-t-on pas d'une très grande force électorale ?

Si les délégués jouent un rôle prépondérant dans le choix de ceux auxquels sont les emplois et les faveurs de l'administration, le député sera l'ami des délégués n'aura-t-il point lui-même une influence décisive sur la distribution des emplois et des faveurs, ne deviendra-t-il pas le maître de son arrondissement ? On sentait poindre toutes ces arrière-pensées dans les diages que certain député de la majorité a fait des délégués de sa circonscription avant le vote officiel de la séance de vendredi.

On voyait aussi fort clairement que le président du conseil avait accompli un coup de maître en insistant officiellement les délégués et la délation dans toutes les communes de France. Par les préfets, il tendra les délégués ; par les délégués, il dispensera les faveurs, et par les faveurs, il tendra les députés. Comme, au-dessus de tout le système, planera le secret d'une véritable police, le gouvernement disposera, par ses délégués, de tous les membres du Parlement.

Il y a eu, en somme, avant-hier, un pacte tacite conclu sur le terrain de la délation entre le cabinet et sa majorité. Les membres de cette dernière ont approuvé la délation dans l'espoir que le gouvernement la fera servir à leur réélection.

LE MINISTÈRE ET LE GRAND-ORIENT

Les Fils d'Hiram triomphent. Une batterie d'artillerie a été battue hier soir, des l'ouverture de la tenue secrète, en l'honneur de la victoire remportée par le F. Combes contre la coalition cléricale renforcée du concours cynique (sic) des FF. de Lanessan, Charles Bos et Klotz.

Le F. Dubief, député de Maçon, président, assisté des FF. Massé, député de la Nièvre ; Desmons, sénateur du Gard ; Delpech, sénateur de l'Arriège, et de deux parlements parisiens. Puis la parole a été donnée au F. Massé. Le député de la Nièvre a déclaré que toutes les délégués n'étaient pas aplaties d'attitude devant le F. Combes, fait pour contraindre l'attitude si nettement anticléricale du F. Combes, et il gémit longuement sur l'indifférence envers les défenseurs de la politique combiste du ministre de l'Instruction publique. Il a même avoué que certains instituteurs ne seraient peut-être pas compris dans la prochaine distribution de palmes académiques.

Mais le ministre le plus visé a été l'honorable M. Maréjoulis. M. Dabief n'a point caché ses orantes et ses appréhensions au cas où, à l'occasion de la dissolution du budget et des travaux publics, un député de l'opposition interpellerait sur les fiches des conducteurs des ponts et chaussées. Bref, M. Maréjoulis a été taxé de tueur et d'un tueur si réfrégérant qu'il importait de lui tuer le pouls. M. Dabief connaît l'art des euphémismes.

Ajoutons, puisqu'il a pleuré sur le Temple, que le F. Desmons a proposé un ban d'algèbre en faveur du F. Vallé pour sa courageuse attitude dans la séance de jeudi. Il a été battu avec des trépidations d'enthousiasme. Le F. Vadebecq, chef d'orchestre des casserolles, dirigeait la cadence.

LA CLÔTURE DE LA SESSION

On prête au gouvernement l'intention de clore la session parlementaire le 24 décembre. Il renoncera ainsi à obtenir le vote du budget et de la loi sur le service de deux ans, mais il ajournera de même, et dans les interpellations dangereuses qui doivent venir avec le budget de la marine et celui de la guerre. Ce serait autant de gagné pour la possession de l'assiette au beurre.

LA MAJORITÉ MINISTÉRIELLE

La Liberté publie sous ce titre un article plein d'humour dont nous extrayons les passages suivants :

Is sont cinquante ou soixante à la Chambre qui votent pour le cabinet, la mort dans l'âme,

et qui, depuis près d'un an, attendent le moment favorable ; ils ne veulent pas être soupçonnés de contribuer au mouvement qui entraîne vers l'abîme l'automobile et l'Etat rattachés à la dynastie des anciens temps, mais ils l'empêchent de verser.

Ce sont des antidépensifs ; ils se réjouissent en confidences dans les couloirs, attendent le mépris que leur inspirent la dynastie des Combes et la pagre attachée à leurs trousses, mais ils restent pétrifiés d'inquiétude, parait-il, devant cette question : « Quel-ce que nous mettrions à leur place ? Ceci est une excuse. »

A la vérité, les antidépensifs ont surtout peur de dégrader eux-mêmes ; ils craignent les représailles des groupes avancés de leur circonscription respectives ; ils cèdent non à une ou plusieurs raisons politiques, non à la valeur des arguments du président du conseil, mais à la peur tout simplement.

Ce qu'on mettrait à la place ? Des républicains honnêtes, voilà tout.

MANIFESTATIONS CONTRE THALAMAS

Paris, 11 décembre.

Jusqu'à près de trois heures, on ne constate sur la place de l'Étoile que l'animation ordinaire des dimanches. Vers trois heures, une escouade d'agents arrive, et en prévision de la manifestation projetée pour aujourd'hui, se masse à l'entrée de l'avenue Marceau. Un certain nombre de jeunes gens se rassemblent à leur tour auprès de l'avenue des Champs-Élysées. Une rencontre se produit entre eux et les agents qui les repoussent. Plusieurs arrestations sont opérées, mais le groupe se reforme un peu plus loin et s'efforce de gagner l'avenue de l'Alma pour descendre au boulevard Montparnasse.

LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

Clermont-Ferrand, 11 décembre.

L'Assemblée du Puy-de-Dôme annonce ce matin que les FF. Girod, Rechart et Delostable, délégués, ont donné leur démission de membres de la Société des Amis de l'Université. Ces démissions n'ont eu pour but que de prévenir des exclusions qui étaient imminentes.

En outre, le syndicat des médecins du Centre a mis le docteur Girod en demeure de donner sa démission, sous menace d'exclusion.

LA MORT DE M. SYVETON

Paris, 11 décembre.

Quelques journaux officieux lancent le bruit que M. Syveton se serait suicidé. C'est naturellement l'humanité qui la première se fait l'écho de cette rumeur fantaisiste. Elle parle d'un drame intime, des préoccupations graves auxquelles était en proie le député de la circonscription de Paris. Elle ne s'explique pas la démission de M. Syveton. Le Radical se fait également l'interprète de ces explications tendancieuses. Elles ne concordent guère avec l'enquête. Le docteur Ogier, en effet, et M. Girard doivent être en mesure de fournir une explication certaine. En tous les cas, il faut attendre le rapport de M. Boucard pour pouvoir discuter sérieusement les causes attribuées à cette mort étrange.

AU CIMETIÈRE MONTPARNASSE

En prévision des manifestations annoncées pour cet après-midi au cimetière Montparnasse, des jurures d'ordre avaient été très discrètement organisés par M. Bonvier, commissaire divisionnaire, aux abords du cimetière, boulevard Edgar Quinet et autour de la tombe de M. Syveton.

Il y a eu aujourd'hui au cimetière un peu plus de monde que d'ordinaire ; l'attention des visiteurs était attirée par les nombreuses couronnes déposées au dôme, au-dessus de la tombe du député du deuxième arrondissement, mais aucune manifestation n'est produite. Dans le cas où le public, très calme à trois heures, voudrait manifester, les portes du cimetière seraient fermées à quatre heures.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DE LA SEINE

Paris, 11 décembre.

Les conseils municipaux du département de la Seine se sont réunis cet après-midi pour élire leurs délégués au collège sénatorial qui se tiendra le 15 janvier. Ce jour-là le nombre des électeurs sénatoriaux sera de 890 ; il n'a jamais été aussi élevé.

Un renouvellement du 4 janvier 1891, le département de la Seine comptait 715 électeurs sénatoriaux ; en 1896, M. Bascot fut élu par 807 voix sur 750 inscrits ; en 1897 (élection de M. Paul Strauss), il y eut 715 électeurs ; l'année suivante (élection de M. Bassinet), puis de M. Thuillier), il y en avait 780 ; enfin, au renouvellement de 1900, le nombre des inscrits fut de 779.

Parmi les délégués de Paris figuraient MM. Mascureau et Vadebecq.

L'augmentation constatée cette année provient de l'accroissement de la population suburbaine, qui a 140 électeurs nouveaux.

Paris, le nombre des électeurs sénatoriaux ne s'est augmenté que d'une unité, le quatrième arrondissement ayant deux députés au lieu d'un depuis 1902.

Le conseil municipal de Paris s'est réuni à deux heures et demie. M. Desplas, président, a donné lecture des dispositions législatives de 1875, 1876 et 1884, concernant l'élection des sénateurs, et de l'arrêté préfectoral convoquant le conseil, puis il a invité l'assemblée à procéder sans débat et au scrutin secret à l'élection de trente délégués.

Une dizaine de membres de la droite qui se trouvent dans la salle et qui d'ailleurs n'ont pas signé la feuille de présence, se retirent avant que le président ait déclaré le scrutin ouvert. La feuille de présence porte à ce moment trente sept signatures ; le quorum n'est pas atteint. Le scrutin reste ouvert pendant une heure.

À 3 heures 30, le quorum étant atteint, tous les conseillers municipaux de la droite font interruption dans la salle des séances et votent.

À 3 heures 40, le scrutin est déclaré clos. À 4 heures, le premier tour donne le résultat suivant :

Nombre de votants 68. Majorité absolue 35. Sont élus par 37 voix, vingt-neuf candidats des gauches sur trente. M. Viviani, qui était porté trentième, n'obtient que 33 voix. Les candidats de la liste de droite n'obtiennent que 31 voix.

Un deuxième tour de scrutin a lieu pour nommer le trentième délégué. Le résultat est le suivant : votants, 66 ; majorité absolue, 34. On obtient : Viviani, 34 voix (élu) ; Marguery, 32.

Il est procédé ensuite à l'élection des huit délégués sénatoriaux suppléants.

LES SOUVERAINS PORTUGAIS À PARIS

Paris, 11 décembre.

Le roi de Portugal, arrivé cette nuit à Paris, conservera durant son séjour en France un demi-incognito. Le roi n'a reçu ce matin aucune visite, et après avoir défilé en pouilleux courtois et déjeuné légèrement, il s'est rendu en voiture chez l'infante Eulalie. Il était dix heures et demie quand le souverain a quitté l'hôtel Bristol. Deux registres ont été déposés à l'hôtel, l'un pour la reine Amélie, l'autre pour le roi Carlos. Nous avons relevé les noms de MM. Camille Saint-Saëns, Delcassé et tous les directeurs du ministère des affaires étrangères ; Armand Mollard, directeur du protocole, etc.

A midi, notre hôte a déjeuné à l'hôtel Bristol, dans la plus stricte intimité. Le souverain s'est rendu, après déjeuner, au-devant de la reine Amélie, qui est arrivée cet après-midi à Paris ; un salon avait été aménagé à la gare de Lyon à l'intention de la souveraine. MM. Dervillé, président du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M., et Mauris, sous-directeur, ont salué la reine à sa descente du train, ainsi que M. Mollard, au nom du président de la République.

UNE VICTIME D'ANDRÉ

Paris, 11 décembre.

Domination abjecte. C'est de ce mot brutal que M. Millerand a marqué vendredi le régime auquel nous astreint M. Combes. Le Journal des Débats apporte aujourd'hui un exemple entre mille de cette domination honteuse.

Un vieux soldat, M. Séraphin Greusard, âgé de 80 ans, vivait dans une extrême misère dans une petite commune du département du Doubs, à Bians. Il avait fait plusieurs campagnes en Orient et en Italie ; il avait passé près de quinze ans sous les drapeaux. Le gouvernement lui accordait le secours, dérisoire, hélas ! qu'il alloue, qu'il allouait jusqu'ici, sans distinction d'opinions, aux vieux soldats pauvres : 70 francs par an, un peu moins de 20 centimes par jour ; il paraît qu'on vit avec cela.

Le vieillard vivait, il votait, on ajoute qu'il votait mal.

Aux dernières élections, il déposa dans l'urne le nom d'un candidat progressiste, sans avoir pris la précaution de cacher son bulletin dans sa main. Il était équitable qu'il ne mangât plus. Alors on lui prit son morceau de pain. De bonnes âmes essayèrent de lui faire rendre et s'adressèrent au ministre de la guerre. Le général André consulta ses fiches et vit que Vadebecq n'était pas favorable ; il refusa.

Comme on ne peut pas vivre sans manger du pain, Séraphin Greusard fit ce qui lui restait à faire, il se pendit. Le vieux soldat de Magenta, de Solferino et de Sébastopol fut conduit au cimetière les pieds devant ; le député radical de la circonscription avait un adversaire de moins.

Ces monstruosités, ajoute le Journal des Débats, sont courantes. En voici des exemples que nous recueillons sans quitter le département du Doubs.

À Etouvaux, un vieux soldat qui avait fait la campagne de Crimée avait obtenu, sur les marches d'un ancien député radical un hectare de tabac. Ses fils votent mal ; il est révoqué.

À Verrou-le-Fol, un ancien soldat aveugle reçoit une pension annuelle de 120 fr. ; elle est brutalement supprimée pour crime de non-combisme.

Voilà la vie de nos provinces, car vous ne supposez pas que le département du Doubs jouisse d'un traitement privilégié ; voilà l'occupation des délégués dont la Chambre vient de ratifier le mandat.

Combien de mois, combien de jours encore, terminent notre confrère, subissons-nous l'abjecte domination !

LE CORPS DU PRÉSIDENT KRÜGER

Prétoria, 11 décembre.

Le train amenant la dépouille mortelle du président Krüger est arrivé hier après-midi.

Une escorte d'honneur, composée d'anciens artilleurs de l'Etat, de troupes et de police, l'attendait à la gare. Le corps a été placé sur un char funéraire construit tout exprès et le cortège s'est rendu à l'édifice où aura lieu l'exposition publique.

Les généraux Botha, Dewet et Delarey marchaient en tête, suivis de conseillers municipaux et de nombreux Burghers. Une foule considérable se pressait sur tout le parcours.

L'ACTUALITÉ

LES GRÈVES AGRICOLES

La jacquerie dans le Midi. Un mouvement révolutionnaire.

Narbonne, 11 décembre.

Lorsque, au mois de novembre dernier, au moment des événements sanglants qui se déroulaient dans toute la région viticole du Midi, M. Lasies interpella M. Combes, auquel il reprocha en termes énergiques de pactiser avec les émeutiers, le président du Conseil n'hésita pas à déclarer que « cette grève agricole, telle qu'elle fonctionne, est le modeste des grèves viticoles ».

C'était la reconnaissance officielle de la jacquerie, c'était un encouragement donné aux grévistes révolutionnaires qui avaient provoqué et qui entretenaient le mouvement.

Il n'en fallait pas davantage pour que désormais l'anarchie la plus complète régnaît dans les milieux ouvriers agricoles des trois départements et si le calme reparut pendant quelques mois, il ne s'agissait pas d'un accord durable entre les parties en présence, mais d'un armistice qui pouvait, qui devait être rompu à la première occasion. Et cette occasion vient de se produire.

Travaillés par les meneurs, soutenus, encouragés officiellement par le gouvernement, les ouvriers agricoles se sont de nouveau levés en masse, le goudrin à la main, les menaces aux lèvres, prêts à toutes les violences.

Les routes, les ponts, les villages de la région entière sont livrés aux émeutiers, qui surviennent simplement les dragons et les gendarmes, sans intervenir aucun énergiquement qu'il le faudrait, car ces troupes, mandées par les autorités préfectorales, sont la contre l'assentiment des municipalités socialistes, qui ont refusé de les loger, et si une bien modeste satisfaction est donnée aux propriétaires, le gouvernement n'entend nullement sanctionner les sympathies de ses amis socialistes.

Donc les promenades en bandes avec les drapeaux rouges sont admises ; les émeutiers font ainsi des kilomètres à travers les campagnes, ils viennent même à Narbonne et hommes et femmes hurlent les refrains révolutionnaires, lancent des menaces de mort et se livrent à des actes de fait sur les propriétés, et aussi sur les camarades du syndicat des jaunes qui ont la prétention de vouloir travailler.

Ce matin à Moujan ils sont entrés en collision avec des jaunes. Une effroyable mêlée s'en est suivie et ils se sont retirés en laissant sur le sol plusieurs blessés, dont certains grièvement atteints, que l'on a dû transporter d'urgence à Narbonne.

LA MORT DE M. SYVETON

Paris, 11 décembre.

AINSI que nous le faisons remarquer d'autre part, les journaux gouvernementaux publient ce matin une note d'allure officieuse dans laquelle il est dit que l'hypothèse du suicide de M. Syveton se confirme de plus en plus et que M. Boucard, juge d'instruction, onte maintenu son enquête dans ce sens. Une de ces feuilles ajoute que les nationalistes gardent un silence gêné et douloureux et qu'aucun des discours véhéments annoncés par M. Coppée et les autres n'a été prononcé, et qu'aucun appel à la vengeance n'a retenti.

M. François Coppée, directement mis en cause, proteste contre les procédés des amis de M. Combes.

« On me reproche, dit-il, de n'avoir pas prononcé de discours sur la tombe de M. Syveton ; nous ne jouons pas du canard, nous autres, et lorsqu'un désir est exprimé par la famille de M. Syveton, nous ne nous reconnoissons pas le droit de passer outre. »

« Ah ! certes, je n'aurais pas demandé mieux que de dire toute ma façon de penser ; mais lorsque nous nous sommes occupés de régler le détail des obsèques et que nous avons lu la lettre que nous adressait Mme Syveton pour nous faire part de ses intentions, nous nous sommes inclinés. C'est pourquoi les funérailles ont eu le caractère de recueillement qu'avait voulu la veuve de notre ami. »

En terminant, M. François Coppée ajoute : « Laissez le gouvernement insulté la mémoire de notre ami ; le peuple, qui comprend et qui pense, sait quelle est la vérité, et cela nous suffit. »

De son côté, le général Jacquy, ami de M. Syveton, repousse l'hypothèse du suicide et croit à des manigances ténébreuses.

LA MORT DE M. SYVETON

Paris, 11 décembre.

Le roi de Portugal, arrivé cette nuit à Paris, conservera durant son séjour en France un demi-incognito. Le roi n'a reçu ce matin aucune visite, et après avoir défilé en pouilleux courtois et déjeuné légèrement, il s'est rendu en voiture chez l'infante Eulalie. Il était dix heures et demie quand le souverain a quitté l'hôtel Bristol. Deux registres ont été déposés à l'hôtel, l'un pour la reine Amélie, l'autre pour le roi Carlos. Nous avons relevé les noms de MM. Camille Saint-Saëns, Delcassé et tous les directeurs du ministère des affaires étrangères ; Armand Mollard, directeur du protocole, etc.

A midi, notre hôte a déjeuné à l'hôtel Bristol, dans la plus stricte intimité. Le souverain s'est rendu, après déjeuner, au-devant de la reine Amélie, qui est arrivée cet après-midi à Paris ; un salon avait été aménagé à la gare de Lyon à l'intention de la souveraine. MM. Dervillé, président du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M., et Mauris, sous-directeur, ont salué la reine à sa descente du train, ainsi que M. Mollard, au nom du président de la République.

UNE VICTIME D'ANDRÉ

Paris, 11 décembre.

Domination abjecte. C'est de ce mot brutal que M. Millerand a marqué vendredi le régime auquel nous astreint M. Combes. Le Journal des Débats apporte aujourd'hui un exemple entre mille de cette domination honteuse.

Un vieux soldat, M. Séraphin Greusard, âgé de 80 ans, vivait dans une extrême misère dans une petite commune du département du Doubs, à Bians. Il avait fait plusieurs campagnes en Orient et en Italie ; il avait passé près de quinze ans sous les drapeaux. Le gouvernement lui accordait le secours, dérisoire, hélas ! qu'il alloue, qu'il allouait jusqu'ici, sans distinction d'opinions, aux vieux soldats pauvres : 70 francs par an, un peu moins de 20 centimes par jour ; il paraît qu'on vit avec cela.

Le vieillard vivait, il votait, on ajoute qu'il votait mal.

Aux dernières élections, il déposa dans l'urne le nom d'un candidat progressiste, sans avoir pris la précaution de cacher son bulletin dans sa main. Il était équitable qu'il ne mangât plus. Alors on lui prit son morceau de pain. De bonnes âmes essayèrent de lui faire rendre et s'adressèrent au ministre de la guerre. Le général André consulta ses fiches et vit que Vadebecq n'était pas favorable ; il refusa.

Comme on ne peut pas vivre sans manger du pain, Séraphin Greusard fit ce qui lui restait à faire, il se pendit. Le vieux soldat de Magenta, de Solferino et de Sébastopol fut conduit au cimetière les pieds devant ; le député radical de la circonscription avait un adversaire de moins.

Ces monstruosités, ajoute le Journal des Débats, sont courantes. En voici des exemples que nous recueillons sans quitter le département du Doubs.

À Etouvaux, un vieux soldat qui avait fait la campagne de Crimée avait obtenu, sur les marches d'un ancien député radical un hectare de tabac. Ses fils votent mal ; il est révoqué.

À Verrou-le-Fol, un ancien soldat aveugle reçoit une pension annuelle de 120 fr. ; elle est brutalement supprimée pour crime de non-combisme.

Voilà la vie de nos provinces, car vous ne supposez pas que le département du Doubs jouisse d'un traitement privilégié ; voilà l'occupation des délégués dont la Chambre vient de ratifier le mandat.

Combien de mois, combien de jours encore, terminent notre confrère, subissons-nous l'abjecte domination !

LA MORT DE M. SYVETON

Paris, 11 décembre.

AINSI que nous le faisons remarquer d'autre part, les journaux gouvernementaux publient ce matin une note d'allure officieuse dans laquelle il est dit que l'hypothèse du suicide de M. Syveton se confirme de plus en plus et que M. Boucard, juge d'instruction, onte maintenu son enquête dans ce sens. Une de ces feuilles ajoute que les nationalistes gardent un silence gêné et douloureux et qu'aucun des discours véhéments annoncés par M. Coppée et les autres n'a été prononcé, et qu'aucun appel à la vengeance n'a retenti.

M. François Coppée, directement mis en cause, proteste contre les procédés des amis de M. Combes.

« On me reproche, dit-il, de n'avoir pas prononcé de discours sur la tombe de M. Syveton ; nous ne jouons pas du canard, nous autres, et lorsqu'un désir est exprimé par la famille de M. Syveton, nous ne nous reconnoissons pas le droit de passer outre. »

« Ah ! certes, je n'aurais pas demandé mieux que de dire toute ma façon de penser ; mais lorsque nous nous sommes occupés de régler le détail des obsèques et que nous avons lu la lettre que nous adressait Mme Syveton pour nous faire part de ses intentions, nous nous sommes inclinés. C'est pourquoi les funérailles ont eu le caractère de recueillement qu'avait voulu la veuve de notre ami. »

En terminant, M. François Coppée ajoute : « Laissez le gouvernement insulté la mémoire de notre ami ; le peuple, qui comprend et qui pense, sait quelle est la vérité, et cela nous suffit. »

De son côté, le général Jacquy, ami de M. Syveton, repousse l'hypothèse du suicide et croit à des manigances ténébreuses.

LA MORT DE M. SYVETON

Paris, 11 décembre.

AINSI que nous le faisons remarquer d'autre part, les journaux gouvernementaux publient ce matin une note d'allure officieuse dans laquelle il est dit que l'hypothèse du suicide de M. Syveton se confirme de plus en plus et que M. Boucard, juge d'instruction, onte maintenu son enquête dans ce sens. Une de ces feuilles ajoute que les nationalistes gardent un silence gêné et douloureux et qu'aucun des discours véhéments annoncés par M. Coppée et les autres n'a été prononcé, et qu'aucun appel à la vengeance n'a retenti.

M. François Coppée, directement mis en cause, proteste contre les procédés des amis de M. Combes.

« On me reproche, dit-il, de n'avoir pas prononcé de discours sur la tombe de M. Syveton ; nous ne jouons pas du canard, nous autres, et lorsqu'un désir est exprimé par la famille de M. Syveton, nous ne nous reconnoissons pas le droit de passer outre. »

« Ah ! certes, je n'aurais pas demandé mieux que de dire toute ma façon de penser ; mais lorsque nous nous sommes occupés de régler le détail des obsèques et que nous avons lu la lettre que nous adressait Mme Syveton pour nous faire part de ses intentions, nous nous sommes inclinés. C'est pourquoi les funérailles ont eu le caractère de recueillement qu'avait voulu la veuve de notre ami. »

En terminant, M. François Coppée ajoute : « Laissez le gouvernement insulté la mémoire de notre ami ; le peuple, qui comprend et qui pense, sait quelle est la vérité, et cela nous suffit. »

De son côté, le général Jacquy, ami de M. Syveton, repousse l'hypothèse du suicide et croit à des manigances ténébreuses.

LA MORT DE M. SYVETON

Paris, 11 décembre.

AINSI que nous le faisons remarquer d'autre part, les journaux gouvernementaux publient ce matin une note d'allure officieuse dans laquelle il est dit que l'hypothèse du suicide de M. Syveton se confirme de plus en plus et que M. Boucard, juge d'instruction, onte maintenu son enquête dans ce sens. Une de ces feuilles ajoute que les nationalistes gardent un silence gêné et douloureux et qu'aucun des discours véhéments annoncés par M. Coppée et les autres n'a été prononcé, et qu'aucun appel à la vengeance n'a retenti.

M. François Coppée, directement mis en cause, proteste contre les procédés des amis de M. Combes.

« On me reproche, dit-il, de n'avoir pas prononcé de discours sur la tombe de M. Syveton ; nous ne jouons pas du canard, nous autres, et lorsqu'un désir est exprimé par la famille de M. Syveton, nous ne nous reconnoissons pas le droit de passer outre. »

« Ah ! certes, je n'aurais pas demandé mieux que de dire toute ma façon de penser ; mais lorsque nous nous sommes occupés de régler le détail des obsèques et que nous avons lu la lettre que nous adressait Mme Syveton pour nous faire part de ses intentions, nous nous sommes inclinés. C'est pourquoi les funérailles ont eu le caractère de recueillement qu'avait voulu la veuve de notre ami. »

En terminant, M. François Coppée ajoute : « Laissez le gouvernement insulté la mémoire de notre ami ; le peuple, qui comprend et qui pense, sait quelle est la vérité, et cela nous suffit. »

De son côté, le général Jacquy, ami de M. Syveton, repousse l'hypothèse du suicide et croit à des manigances ténébreuses.

L'ACTUALITÉ

LES GRÈVES AGRICOLES

La jacquerie dans le Midi. Un mouvement révolutionnaire.

Narbonne, 11 décembre.

Lorsque, au mois de novembre dernier, au moment des événements sanglants qui se déroulaient dans toute la région viticole du Midi, M. Lasies interpella M. Combes, auquel il reprocha en termes énergiques de pactiser avec les émeutiers, le président du Conseil n'hésita pas à déclarer que « cette grève agricole, telle qu'elle fonctionne, est le modeste des grèves viticoles ».

C'était la reconnaissance officielle de la jacquerie, c'était un encouragement donné aux grévistes révolutionnaires qui avaient provoqué et qui entreten

M. Cayol de Ponce a fait l'analyse chimique des fioles...

LA GUERRE Russo-Japonaise

LA SITUATION

Paris, 11 décembre. Les dernières dépêches japonaises nous apprennent que le cuirassé Sébastopol aurait échappé aux boulets ennemis...

Le Sébastopol est un beau cuirassé de 11.000 tonnes, armé de 26 canons, qui pourra jouer à peu près comme des torpilleurs...

La situation de la flotte de la Baltique est moins bonne et il se pourrait bien que, de ce fait, elle recule l'ordre, non pas, comme le bruit en a couru, de revenir sur ses pas...

Cette dernière éventualité paraît encore extrêmement jointaine et cependant les dernières dépêches de Tokio sur les embarras financiers du Japon la rendent de plus en plus vraisemblable...

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

Lettre d'un Officier. Saint-Petersbourg, 11 décembre. Le Messager de Wlwa publie une lettre de Port-Arthur envoyée par le lieutenant Pressler...

« Grâce à Dieu, l'assaut, qui a duré dix jours de suite, est repoussé. L'armée ennemie est retournée. Des jours plus tranquilles ont commencé, jours de bombardements constants...

« La grande force des Japonais est dans leur artillerie. Le feu des canons à tir rapide est effrayant. Il déchaine sur nous un véritable enfer...

est de 80 roubles (200 francs) par mois. N'importe, nous sommes en bonne compagnie. Nous nous réunissons chez le chef de division et, pendant les journées calmes, nous ne nous ennuyons pas...

« Pendant notre réclusion, j'ai reçu beaucoup de lettres, toujours tout un paquet à la fois. La dernière lettre m'est parvenue d'une façon particulièrement singulière...

« Le lieutenant Pressler termine en affirmant que les pertes parmi les officiers ne sont pas sensibles durant tout le siège. Il n'y en a eu que 70, tant blessés que tués.

LA SITUATION INTERIEURE EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 11 décembre. Les députations des corporations unies des avocats de Saint-Petersbourg et Moscou présenteront demain au ministre de l'Intérieur...

« En raison des tentatives de propager parmi les étudiants de la marche régulière des études universitaires, et étant donné que les étudiants, surtout ceux des cours inférieurs, ne sont pas assez renseignés...

LA SITUATION EN MACEDOINE

Constantinople, 11 décembre. Les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie ont remis à la Porte une note afin d'attirer son attention sur la situation créée en Macédoine...

LA SITUATION EN MACEDOINE

Constantinople, 11 décembre. Les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie ont remis à la Porte une note afin d'attirer son attention sur la situation créée en Macédoine...

LA SITUATION EN MACEDOINE

Constantinople, 11 décembre. Les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie ont remis à la Porte une note afin d'attirer son attention sur la situation créée en Macédoine...

Intéressante Interview

La Mort de M. Syveton

Paris, 11 décembre. La mort de M. Syveton reste mystérieuse malgré l'autopsie pratiquée par M. Soquet...

« On se souvient que la chambre à coucher du roi Alexandre de la reine Draga a été brûlée par l'Etat, afin de faire disparaître un souvenir fâcheux.

« Certains indigènes faisaient croire que la reine Nathalie avait primitivement pensé à abandonner toute la fortune du roi Alexandre à sa parente Constantinovitch...

« La violation du secret des lettres. Deux anciennes religieuses étant l'objet devant le tribunal de Rochefort d'une instruction par fausse scolarisation...

Les Républiques sud-américaines

Rio-de-Janeiro, 11 décembre. Le Sénat a adopté en dernière lecture le projet tendant à la réorganisation de la flotte brésilienne.

Cambrilage à la Cathédrale de Meaux

Meaux, 11 décembre. Un cambrilage d'une audace inouïe a été commis cette nuit à la cathédrale de Meaux.

La vente rouge

La fortune du feu roi Alexandre de Serbie se compose d'immenses valeurs plusieurs millions, des meubles qui se trouvaient dans l'ancien palais et qui vont être vendus aux enchères publiques...

ÉPILOGUE DU DRAME DE BELGRADE

La fortune du feu roi Alexandre de Serbie se compose d'immenses valeurs plusieurs millions, des meubles qui se trouvaient dans l'ancien palais et qui vont être vendus aux enchères publiques...

Les Droits sur l'Alcool en Norvège

Christiania, 11 décembre. Le Storting a adopté hier soir, dans une séance non publique, par 102 voix contre 10, le projet concernant l'augmentation des droits sur les eaux-de-vie et établissant une surtaxe de 25 ors par litre d'alcool absolu.

CONDAMNATION A MORT

Oran, 11 décembre. La cour criminelle a condamné à mort l'indigène Tedjimi Bondida qui, le 11 février dernier, assassinait un garçon de ferme pour lui voler ses bestiaux.

LA LOI BERTEAUX

À la suite d'une démarche faite par M. Fleury Havarin, auprès du ministre des travaux publics, dans le but de hâter la mise en œuvre de la loi Berteaux...

LA VIOLATION DU SECRET DES LETTRES

La Rochelle, 11 décembre. Deux anciennes religieuses étant l'objet devant le tribunal de Rochefort d'une instruction par fausse scolarisation...

Les Républiques sud-américaines

Rio-de-Janeiro, 11 décembre. Le Sénat a adopté en dernière lecture le projet tendant à la réorganisation de la flotte brésilienne.

Cambrilage à la Cathédrale de Meaux

Meaux, 11 décembre. Un cambrilage d'une audace inouïe a été commis cette nuit à la cathédrale de Meaux.

La vente rouge

La fortune du feu roi Alexandre de Serbie se compose d'immenses valeurs plusieurs millions, des meubles qui se trouvaient dans l'ancien palais et qui vont être vendus aux enchères publiques...

ÉPILOGUE DU DRAME DE BELGRADE

La fortune du feu roi Alexandre de Serbie se compose d'immenses valeurs plusieurs millions, des meubles qui se trouvaient dans l'ancien palais et qui vont être vendus aux enchères publiques...

Les Droits sur l'Alcool en Norvège

Christiania, 11 décembre. Le Storting a adopté hier soir, dans une séance non publique, par 102 voix contre 10, le projet concernant l'augmentation des droits sur les eaux-de-vie et établissant une surtaxe de 25 ors par litre d'alcool absolu.

CONDAMNATION A MORT

Oran, 11 décembre. La cour criminelle a condamné à mort l'indigène Tedjimi Bondida qui, le 11 février dernier, assassinait un garçon de ferme pour lui voler ses bestiaux.

LA LOI BERTEAUX

À la suite d'une démarche faite par M. Fleury Havarin, auprès du ministre des travaux publics, dans le but de hâter la mise en œuvre de la loi Berteaux...

LA VIOLATION DU SECRET DES LETTRES

La Rochelle, 11 décembre. Deux anciennes religieuses étant l'objet devant le tribunal de Rochefort d'une instruction par fausse scolarisation...

Les Républiques sud-américaines

Rio-de-Janeiro, 11 décembre. Le Sénat a adopté en dernière lecture le projet tendant à la réorganisation de la flotte brésilienne.

Cambrilage à la Cathédrale de Meaux

Meaux, 11 décembre. Un cambrilage d'une audace inouïe a été commis cette nuit à la cathédrale de Meaux.

La vente rouge

La fortune du feu roi Alexandre de Serbie se compose d'immenses valeurs plusieurs millions, des meubles qui se trouvaient dans l'ancien palais et qui vont être vendus aux enchères publiques...

ÉPILOGUE DU DRAME DE BELGRADE

La fortune du feu roi Alexandre de Serbie se compose d'immenses valeurs plusieurs millions, des meubles qui se trouvaient dans l'ancien palais et qui vont être vendus aux enchères publiques...

Echos & Nouvelles

LA FORTUNE MOBILIERE DE LA FRANCE. Elle n'est, paraît-il, pas inférieure à 137 milliards 119 millions. Un fol dernier, comme on voit...

LA FORTUNE MOBILIERE DE LA FRANCE

Sur ce total, les valeurs françaises ne constituent pas la plus grosse part. Elles représentent seulement 61 milliards, dont 26 milliards 400 millions en rentes sur l'Etat et les colonies, près de 20 milliards pour les compagnies de chemins de fer...

CURIUSES ANECDOTES DE PATINAIRE

Sur ce sujet, qui va être de saison, le Revue hebdomadaire raconte quelques anecdotes qui ne manquent point d'intérêt. Elle rappelle le nom d'un patinaire fort oublié aujourd'hui et qui le mérite d'autant moins qu'il fut, à son heure, un héros...

CHEVAUX CONSCRITS

Les « bleus » viennent à peine d'arriver au régiment que voici le tour des chevaux d'être conscrits...

AFFREUX ACCIDENT

Le Creusot, 11 décembre. Voici de nouveaux détails sur l'affreux accident survenu samedi...

FEUILLETON DU « RAPPEL REPUBLICAIN » du 12 décembre. MAXIMILIEN HELLER. Henry CAUVAIN. PREMIÈRE PARTIE. — C'est bon ; dès ce moment je ne vous adresse plus la parole : le juge d'instruction saura ce qu'il devra faire.

habit de noce ; et vous, continua-t-il de sa voix brève en s'adressant aux agents de police qui le contemplaient bouche bée, veuillez bien sur cet homme, car avant deux mois d'être libre !

les yeux. Malgré cette indifférence apparente, il était facile de voir qu'il ressentait une singulière émotion. Ses mains, agitées par un tremblement continu, glissaient et remontaient fébrilement le long des bras du défendeur.

lèvre banquière qui s'était retiré du monde de la finance il y a quelques années, après avoir amassé une immense fortune, a été trouvé mort dans son lit avant-hier matin.

justice, comme vous le voyez, ne craint pas de s'aider de sa prétendue science. Si ce juge avait eu un peu plus de mémoire, il n'aurait pas mis ainsi dans la main de son adversaire un homme qui, si si de discuter avec un homme que j'ai si vivement combattu jadis.

Le philosophe se leva sans répondre et l'approcha de Guérin, qui considéra quelques temps de son œil calme et profond. — Vous deviez vous marier, n'est-ce pas ? lui dit-il, à votre retour au pays ?

DERNIERE HEURE

LES MINEURS DU NORD

Les 11 décembre. — Cont douze délégués du syndicat des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, réunis à Lens aujourd'hui sous la présidence de M. Basiy, député, ont repoussé le projet de loi présenté par la commission du Sénat en raison de la limitation de la durée de travail de huit heures dans les mines accordée seulement aux ouvriers occupés à l'abatage et non à tous ceux occupés dans les travaux souterrains.

LA GRÈVE D'ALGI

Albi, 11 décembre. — La grève des ardoisiers de Douargne continue. Le syndicat ouvrier avait invité le propriétaire des ardoisiers à venir confier devant le juge de paix. La délégation ouvrière seule s'est présentée. Le propriétaire n'a pas répondu à la convocation. Il n'y a pas eu d'incident.

L'INCIDENT DE HULL

Toulon, 11 décembre. — Le vice-amiral Fournier qui devait présider cette semaine des manœuvres de torpilleurs et inspecter des défenses sous-marines du littoral est parti pour Paris, pour représenter la France à la conférence relative à l'incident anglo-russe de Hull.

LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

Dôle, 11 décembre. — Parmi les fiches récemment publiées sur les officiers, une disait que le commandant Astruc, du 14^e chasseurs à cheval, était regardé comme un mouchard du gouvernement actuel. Le colonel du 14^e chasseurs a protesté énergiquement aujourd'hui contre cette accusation devant les officiers et sous-officiers réunis. Il a affirmé que cette accusation était mensongère.

Graves Manifestations Universitaires EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 11 décembre. — La manifestation attendue pour mardi a eu lieu aujourd'hui. Un nombre considérable d'étudiants de l'Université et d'autres écoles supérieures de Saint-Petersbourg, parmi lesquels on remarquait surtout les élèves de l'Institut de médecine et des cours supérieurs de jeunes filles, ont débouché vers 11 heures par le canal Catherine sur la perspective Newky où ils se sont groupés. Les manifestants portaient des drapeaux et des emblèmes, et lançaient des proclamations. Plusieurs criaient : « A bas l'autocratie ! Qu'on cesse la guerre ! » La police se tenait dissimulée dans les cours des différents édifices publics. Ces postes sortirent subitement et chargèrent au fusil les manifestants qui se repoussèrent de la chaussée, à gagnèrent les trottoirs dans une fuite désordonnée. Il y eut une forte bagarre entre la police et les manifestants et même entre les partisans de la manifestation et une partie du public protestataire. Une foule immense bordait des deux côtés la longue perspective Newsky et la rue Grande Morskaja où la circulation des tramways, voitures, trams était partout interrompue, laissant à la cavalerie la vaste étendue vide formant un tapis de neige. Les magasins fermaient la porte, et le drapeau de dimanche qu'a causé un ordre donné ce matin par la police. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées. Il y a eu dit-on, une cinquantaine de blessés ou contusionnés. La manifestation a duré environ 2 heures mais le calme fut définitivement rétabli qu'au bout de 4 heures.

Saint-Petersbourg, 11 novembre. — La manifestation d'aujourd'hui a eu un caractère plutôt socialiste que simplement libéral, par ce motif elle n'a pas été accueillie très favorablement par le public dans une partie duquel elle a rencontré même une certaine opposition. Terminée à la perspective Newsky vers 3 heures, elle a eu encore son contre-coup dans plusieurs faubourgs jusqu'à 6 heures, nombre de blessés et personnes contusionnées varie selon les récits, on l'a évalué d'abord à une cinquantaine puis à une centaine. La police avertie avait pris, ce matin de bonne heure de rigoureuses mesures d'ordre. On prévoit le renouvellement de la manifestation de demain devant le palais de justice pendant le procès de l'assassin de M. de Plehve.

Grève à Saint-Michel-de-Maurienne Chambéry, 11 décembre. Une centaine d'ouvriers carriers et terrassiers de Saint-Michel-de-Maurienne se sont mis en grève à la suite de la décision prise par le patron d'entrer et de sortir à heures fixes. L'attitude des grévistes est calme.

LA QUESTION CRÉTOISE

Bruxelles, 11 décembre. — Selon une dépêche d'Athènes au Petit Bleu il serait question de l'annexion de la Crète à la Grèce. La France aurait proposé comme moyen transitoire le rappel des troupes européennes de Crète et leur remplacement par des troupes grecques. Le prince Georges resterait haut commissaire de Crète pour un nouveau terme de six ans à l'expiration duquel on statuerait sur l'annexion à la Grèce. L'Italie et l'Autriche seraient favorables à ce projet auquel la Russie se rallierait le cas échéant. C'est d'Angleterre qu'est venue l'opposition à l'annexion de la Crète à la Grèce qui lui ferait perdre au profit de l'Allemagne la majeure partie de son commerce d'exportation en Crète.

JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures matin. La République française. — M. Lathuille. Si le Gouvernement actuel était renversé il arriverait que M. Pelletan n'étant plus ministre de la Marine, celle-ci disparaîtrait peut-être au désastre qu'il a préparé. Les protecteurs et les organisateurs de la délation disparaissant, la confiance renaîtrait sans doute et l'affreux cauchemar qui pèse sur tous les esprits ne tarderait pas à être dissipé, la France, si cruellement divisée, retrouverait un peu de calme, la République momentanément déshonorée aurait des chances de restaurer son prestige.

LA VIE LYONNAISE

L'Élection de la Croix-Rousse

Le scrutin pour l'élection d'un conseiller général en remplacement de M. Ph. Krauss, décédé, a eu lieu hier, au IV^e arrondissement. On sait que trois candidats, tous socialistes, étaient en présence. Voici les résultats : Votants : 3,533. MARIUS BERTHIAUD, 907. M. BERTHIAUD, 1,011. Ballottage.

CHAMBRE SYNDICALE des Propriétaires Immobilières

La Chambre syndicale des propriétaires immobilières de la ville de Lyon, a tenu hier, le 11 décembre, à six heures du soir, son banquet annuel dans la salle des fêtes du restaurant Monnier, place Bellecour. M. Jeanne Pey, secrétaire général d'administration de la chambre syndicale, président, a ouvert le banquet en prononçant le discours suivant : « Messieurs, nous sommes réunis ce soir pour fêter la fin de l'année et pour souhaiter à nos collègues et à nous-mêmes une bonne année 1905. »

Après un bon repas comme suit le service excellentement fait par les modestes collaborateurs de la petite cuisine des cuisines, M. Pey a pris la parole. Il a dit le mot d'ordre qui, aujourd'hui même est venu frapper la famille de M. Araud, puis a remercié les dames et les messieurs qui ont tenu à honorer la chambre de commerce, M. Demange, ensuite les conseils judiciaires, MM. Baynaud et Vacher, ainsi que M. Léon Mayer, qui a bien voulu se charger du concert qui suivra le banquet de la chambre syndicale des propriétés immobilières.

UN MALAISE SUBIT EST VIEU DISSIPÉ EN PRENANT UNE CULLIERE DE BON SECOURS. Exiger partout la marque. Le flacon 2 francs.

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Accident de voiture. — A trois heures et demie de l'après-midi, un voltmètre, M. Louis Aréon, entrepreneur, rue des Docks, 62, conduisant un attelage près du pont de l'île Barbe, a été renversé par un camion qui venait d'un plateau et son tombereau arriéré qu'il voulait faire tourner le véhicule. Le blessé, qui avait de fortes contusions à l'épaule, a été admis à l'hôpital de la Croix-Rousse.

VILLEURBANNE — Camionneur brutal.

Hier, à 3 heures du soir, le sieur Alphonse Staque, 55, rue Duguesclin, abandonnait sa voiture pour livrer à quelques clients. Pendant ce temps, un camion de la maison Trépoil de Bourgois, accrocha la voiture de l'automobiliste qui fut détériorée. Staque se mit à sa poursuite, mais le voltmètre armé de son fouet, le frappa avec la dernière brutalité. La victime a porté plainte.

VILLEFRANCHE. — Voirie municipale.

Quand M. l'adjoint chargé de la voirie et l'architecte-voier chargé de ce service prendront-ils les mesures nécessaires pour faire disparaître la mare aux canards qui existe au centre de la ville, à l'intersection des rues Nationale et Victor Hugo ? On dit que M. le premier adjoint veut absolument assainir la ville de toutes façons. Qu'il montre donc sa bonne volonté en remettant aux inconvénients que nous nous permettons de lui signaler.

GIVROS. — Il a été perdu, vendredi soir 9 décembre, une fourrure en mousseline noire et caracul ; la rapporter au bureau de police contre récompense.

Accident. — M. Louis Bianco, âgé de 18 ans, demeurant rue Froidefeuille, ajusteur à l'usine Pénat, en marchant sur un morceau de fonte, s'est fait une entorse au pied droit.

Aux Mines de Saint-Gobain

Une réunion à l'Arbresle. — Conférence Augagneur.

Hier dimanche à six heures à l'Arbresle une grande réunion publique faite sous les auspices du comité de concentration républicaine, dans la salle de la maison Victor Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton. Les déclarations ont été prises par le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, et par le citoyen Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

MOVEMENT DE LA POPULATION DU 4^e AU 10 NOVEMBRE 1904

Nombre de mariages contractés..... 74
divorces enregistrés..... 9
naissances légitimes..... 33
illégitimes..... 31
décès..... 179
mort-nés..... 5

CHRONIQUE

Le congé du nouvel an.

Les écoles publiques seront fermées, à l'occasion du Nouvel An, du samedi 31 décembre, après la classe du soir, au jeudi matin 5 janvier, à huit heures, les classes du mercredi devant être reportées au jeudi.

La Taxe officielle du Pain.

Voici la taxe officielle du pain établie par les syndicats patronaux des boulangers de Lyon, Pain de ménage..... le kilogramme 0,37 Pain blanc..... 0,42

Don au bureau de bienfaisance.

Il a été versé le 7 décembre 1904, la somme de 200 francs, du M. Bouffier, en faveur des pauvres du 6^e arrondissement.

École de tissage. — Concours pour la nomination d'un professeur de théorie.

Un concours pour la nomination d'un professeur de théorie à l'école de tissage aura lieu prochainement. Les candidats devront adresser leur demande au maire de Lyon. Ne pourront être admis à prendre part au concours que les candidats ayant passé au moins 35 ans.

La première de « Ça tire l'œil au Casino ».

Aujourd'hui lundi et demain mardi, c'est renaiss au Casino, pour la répétition et la mise au point de Ça tire l'œil, revue-feerie en douze tableaux, de MM. de Gorsse-Nanteuil et A. Deschamps.

Contre tous les Vices du sang, les maladies de la peau, etc., prenez le Sirop de Bochet du Serrant.

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Accident de voiture.

A trois heures et demie de l'après-midi, un voltmètre, M. Louis Aréon, entrepreneur, rue des Docks, 62, conduisant un attelage près du pont de l'île Barbe, a été renversé par un camion qui venait d'un plateau et son tombereau arriéré qu'il voulait faire tourner le véhicule. Le blessé, qui avait de fortes contusions à l'épaule, a été admis à l'hôpital de la Croix-Rousse.

VILLEURBANNE — Camionneur brutal.

Hier, à 3 heures du soir, le sieur Alphonse Staque, 55, rue Duguesclin, abandonnait sa voiture pour livrer à quelques clients. Pendant ce temps, un camion de la maison Trépoil de Bourgois, accrocha la voiture de l'automobiliste qui fut détériorée. Staque se mit à sa poursuite, mais le voltmètre armé de son fouet, le frappa avec la dernière brutalité. La victime a porté plainte.

VILLEFRANCHE. — Voirie municipale.

Quand M. l'adjoint chargé de la voirie et l'architecte-voier chargé de ce service prendront-ils les mesures nécessaires pour faire disparaître la mare aux canards qui existe au centre de la ville, à l'intersection des rues Nationale et Victor Hugo ? On dit que M. le premier adjoint veut absolument assainir la ville de toutes façons. Qu'il montre donc sa bonne volonté en remettant aux inconvénients que nous nous permettons de lui signaler.

GIVROS. — Il a été perdu, vendredi soir 9 décembre, une fourrure en mousseline noire et caracul ; la rapporter au bureau de police contre récompense.

Accident. — M. Louis Bianco, âgé de 18 ans, demeurant rue Froidefeuille, ajusteur à l'usine Pénat, en marchant sur un morceau de fonte, s'est fait une entorse au pied droit.

Aux Mines de Saint-Gobain

Une réunion à l'Arbresle. — Conférence Augagneur.

Hier dimanche à six heures à l'Arbresle une grande réunion publique faite sous les auspices du comité de concentration républicaine, dans la salle de la maison Victor Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton. Les déclarations ont été prises par le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, et par le citoyen Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

MOVEMENT DE LA POPULATION DU 4^e AU 10 NOVEMBRE 1904

Nombre de mariages contractés..... 74
divorces enregistrés..... 9
naissances légitimes..... 33
illégitimes..... 31
décès..... 179
mort-nés..... 5

CHRONIQUE

Le congé du nouvel an.

Les écoles publiques seront fermées, à l'occasion du Nouvel An, du samedi 31 décembre, après la classe du soir, au jeudi matin 5 janvier, à huit heures, les classes du mercredi devant être reportées au jeudi.

La Taxe officielle du Pain.

Voici la taxe officielle du pain établie par les syndicats patronaux des boulangers de Lyon, Pain de ménage..... le kilogramme 0,37 Pain blanc..... 0,42

Don au bureau de bienfaisance.

Il a été versé le 7 décembre 1904, la somme de 200 francs, du M. Bouffier, en faveur des pauvres du 6^e arrondissement.

École de tissage. — Concours pour la nomination d'un professeur de théorie.

Un concours pour la nomination d'un professeur de théorie à l'école de tissage aura lieu prochainement. Les candidats devront adresser leur demande au maire de Lyon. Ne pourront être admis à prendre part au concours que les candidats ayant passé au moins 35 ans.

La première de « Ça tire l'œil au Casino ».

Aujourd'hui lundi et demain mardi, c'est renaiss au Casino, pour la répétition et la mise au point de Ça tire l'œil, revue-feerie en douze tableaux, de MM. de Gorsse-Nanteuil et A. Deschamps.

Contre tous les Vices du sang, les maladies de la peau, etc., prenez le Sirop de Bochet du Serrant.

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Accident de voiture.

A trois heures et demie de l'après-midi, un voltmètre, M. Louis Aréon, entrepreneur, rue des Docks, 62, conduisant un attelage près du pont de l'île Barbe, a été renversé par un camion qui venait d'un plateau et son tombereau arriéré qu'il voulait faire tourner le véhicule. Le blessé, qui avait de fortes contusions à l'épaule, a été admis à l'hôpital de la Croix-Rousse.

VILLEURBANNE — Camionneur brutal.

Hier, à 3 heures du soir, le sieur Alphonse Staque, 55, rue Duguesclin, abandonnait sa voiture pour livrer à quelques clients. Pendant ce temps, un camion de la maison Trépoil de Bourgois, accrocha la voiture de l'automobiliste qui fut détériorée. Staque se mit à sa poursuite, mais le voltmètre armé de son fouet, le frappa avec la dernière brutalité. La victime a porté plainte.

VILLEFRANCHE. — Voirie municipale.

Quand M. l'adjoint chargé de la voirie et l'architecte-voier chargé de ce service prendront-ils les mesures nécessaires pour faire disparaître la mare aux canards qui existe au centre de la ville, à l'intersection des rues Nationale et Victor Hugo ? On dit que M. le premier adjoint veut absolument assainir la ville de toutes façons. Qu'il montre donc sa bonne volonté en remettant aux inconvénients que nous nous permettons de lui signaler.

GIVROS. — Il a été perdu, vendredi soir 9 décembre, une fourrure en mousseline noire et caracul ; la rapporter au bureau de police contre récompense.

Accident. — M. Louis Bianco, âgé de 18 ans, demeurant rue Froidefeuille, ajusteur à l'usine Pénat, en marchant sur un morceau de fonte, s'est fait une entorse au pied droit.

Aux Mines de Saint-Gobain

Une réunion à l'Arbresle. — Conférence Augagneur.

Hier dimanche à six heures à l'Arbresle une grande réunion publique faite sous les auspices du comité de concentration républicaine, dans la salle de la maison Victor Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton. Les déclarations ont été prises par le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, et par le citoyen Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

MOVEMENT DE LA POPULATION DU 4^e AU 10 NOVEMBRE 1904

Nombre de mariages contractés..... 74
divorces enregistrés..... 9
naissances légitimes..... 33
illégitimes..... 31
décès..... 179
mort-nés..... 5

CHRONIQUE

Le congé du nouvel an.

Les écoles publiques seront fermées, à l'occasion du Nouvel An, du samedi 31 décembre, après la classe du soir, au jeudi matin 5 janvier, à huit heures, les classes du mercredi devant être reportées au jeudi.

La Taxe officielle du Pain.

Voici la taxe officielle du pain établie par les syndicats patronaux des boulangers de Lyon, Pain de ménage..... le kilogramme 0,37 Pain blanc..... 0,42

Don au bureau de bienfaisance.

Il a été versé le 7 décembre 1904, la somme de 200 francs, du M. Bouffier, en faveur des pauvres du 6^e arrondissement.

École de tissage. — Concours pour la nomination d'un professeur de théorie.

Un concours pour la nomination d'un professeur de théorie à l'école de tissage aura lieu prochainement. Les candidats devront adresser leur demande au maire de Lyon. Ne pourront être admis à prendre part au concours que les candidats ayant passé au moins 35 ans.

La première de « Ça tire l'œil au Casino ».

Aujourd'hui lundi et demain mardi, c'est renaiss au Casino, pour la répétition et la mise au point de Ça tire l'œil, revue-feerie en douze tableaux, de MM. de Gorsse-Nanteuil et A. Deschamps.

Contre tous les Vices du sang, les maladies de la peau, etc., prenez le Sirop de Bochet du Serrant.

QUINA CHABLY

FAITS DIVERS

Accident de voiture.

A trois heures et demie de l'après-midi, un voltmètre, M. Louis Aréon, entrepreneur, rue des Docks, 62, conduisant un attelage près du pont de l'île Barbe, a été renversé par un camion qui venait d'un plateau et son tombereau arriéré qu'il voulait faire tourner le véhicule. Le blessé, qui avait de fortes contusions à l'épaule, a été admis à l'hôpital de la Croix-Rousse.

VILLEURBANNE — Camionneur brutal.

Hier, à 3 heures du soir, le sieur Alphonse Staque, 55, rue Duguesclin, abandonnait sa voiture pour livrer à quelques clients. Pendant ce temps, un camion de la maison Trépoil de Bourgois, accrocha la voiture de l'automobiliste qui fut détériorée. Staque se mit à sa poursuite, mais le voltmètre armé de son fouet, le frappa avec la dernière brutalité. La victime a porté plainte.

VILLEFRANCHE. — Voirie municipale.

Quand M. l'adjoint chargé de la voirie et l'architecte-voier chargé de ce service prendront-ils les mesures nécessaires pour faire disparaître la mare aux canards qui existe au centre de la ville, à l'intersection des rues Nationale et Victor Hugo ? On dit que M. le premier adjoint veut absolument assainir la ville de toutes façons. Qu'il montre donc sa bonne volonté en remettant aux inconvénients que nous nous permettons de lui signaler.

GIVROS. — Il a été perdu, vendredi soir 9 décembre, une fourrure en mousseline noire et caracul ; la rapporter au bureau de police contre récompense.

Accident. — M. Louis Bianco, âgé de 18 ans, demeurant rue Froidefeuille, ajusteur à l'usine Pénat, en marchant sur un morceau de fonte, s'est fait une entorse au pied droit.

Aux Mines de Saint-Gobain

Une réunion à l'Arbresle. — Conférence Augagneur.

Hier dimanche à six heures à l'Arbresle une grande réunion publique faite sous les auspices du comité de concentration républicaine, dans la salle de la maison Victor Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton. Les déclarations ont été prises par le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, et par le citoyen Augagneur, maire de Lyon, député de la Croix-Rousse, s'est faite entendre. C'est devant un millier de personnes, hommes et femmes, que cette réunion a eu lieu. Le citoyen Normand, maire d'Arbresle, député de la 3^e circonscription, est nommé président, assesseurs, Rivière, maire de l'Arbresle, et Chambaud de la Bruyère, conseiller général du canton.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

LA TAXE SUR LES BILLARDS

Dans le Bulletin municipal, le maire de Lyon rappelle aux contribuables, en les invitant à vouloir bien s'y conformer, les principales prescriptions des lois et décrets relatifs à la taxe des billards. Les contribuables qui ne paient pas la taxe des billards sont tenus de faire, chaque année, pour indiquer le nombre de leurs billards et les usages auxquels ils sont destinés. Ce registre sera clos le 15 janvier 1905. Il sera donné, aux déclarants, des récépissés de leurs déclarations.

MOVEMENT DE LA POPULATION DU 4^e AU 10 NOVEMBRE 1904

Nombre de mariages contractés..... 74
divorces enregistrés..... 9
naissances légitimes..... 33
illégitimes..... 31
décès..... 179
mort-nés..... 5

CHRONIQUE

Le congé du nouvel an.

Les écoles publiques seront fermées, à l'occasion du Nouvel An, du samedi 31 décembre, après la classe du soir, au jeudi matin 5 janvier, à huit heures, les classes du mercredi devant être reportées au jeudi.

La Taxe officielle du Pain.

Voici la taxe officielle du pain établie par les syndicats patronaux des boulangers de Lyon, Pain de ménage..... le kilogramme 0,37 Pain blanc..... 0,42

Don au bureau de bienfaisance.

Il a été versé le 7 décembre 1904, la somme de 200 francs, du M. Bouffier, en faveur des pauvres du 6^e arrondissement.

École de tissage. — Concours pour la nomination d'un professeur de théorie.

Un concours pour la nomination d'un professeur de théorie à l'école de tissage aura lieu prochainement. Les candidats devront adresser leur demande au maire de Lyon. Ne pourront être admis à prendre part au concours que les candidats ayant passé au moins 35 ans.

